

Bachelor Chargé de gestion et de développement des ressources **humaines**



Commerce - Gestion - Management

Qualités souhaitées

- Fort relationnel
- Dynamisme
- Goût du challenge, persévérance, persuasion
- · Autonomie, esprit d'initiative
- · Organisation, rigueur
- Goût du travail en équipe
- Aisance informatique et numérique

Objectifs

Le diplôme Bac+3 Chargé de gestion et de développement des ressources humaines prépare des professionnels à assurer les métiers de la gestion et du développement des ressources humaines avec une posture éthique, responsable et prospective.

Compétences visées

À l'issue de la formation, le(la) titulaire du Bachelor sera capable de :

- Effectuer les principaux actes de la gestion des ressources humaines grâce à des compétences techniques et juridiques d'autant plus cruciales en période d'évolutions réglementaires.
- Accompagner les projets de digitalisation dans l'entreprise (transformation des métiers, évolution des modes de travail...) en anticipant les évolutions à
- Accompagner les entreprises dans leur croissance en pilotant des projets de développement et de structuration de processus clés des RH tels que la formation, le recrutement, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou la gestion des carrières dans le cadre de la RSE.

Niveau d'entrée

Bac+ 2 validé ou certification de niveau 5

Type de formation

Diplôme reconnu par l'Etat et inscrit au RNCP en partenariat avec l'Université catholique de l'Ouest (UCO Angers)

Durée

1 an

Niveau de sortie Bachelor (Bac+3)

Handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap. Notre réfèrent handicap étudiera avec vous le meilleur aménagement possible. Consultez notre page dédiée.

Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou par la VAE

Diplôme obtenu

Chargé de gestion et de développement des ressources humaines (niveau 6)

Coût de la formation

En alternance : Gratuit pour l'apprenant. Prise en charge partielle ou totale par l'entreprise et son OPCO. L'apprenant perçoit une rémunération tout au long de son contrat par l'entreprise en fonction de son âge et du niveau du diplôme. Pour plus d'information nous contacter.

Admission

L'année de formation se déroule de septembre à juin. Le CFA peut vous accueillir tout au long de l'année dès que vous avez signé un contrat d'apprentissage avec votre entreprise. La formation gratuite et rémunérée pour l'alternant.

Public visé:

- Salariés sous contrat d'apprentissage : de 16 à 29 ans (accessible dès 15 ans, sous certaines conditions)
- Accessible sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec notre référente handicap
- Accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience

Prérequis:

• Être titulaire d'une certification de niveau 5 (Bac +2)

Candidature:

- Dossier de candidature + CV + Lettre de motivation
- Entretien de motivation
- Délai d'accès à la formation : Jusqu'à trois mois avant et trois mois après le début de la formation dès lors que les prérequis sont validés.

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet cfa.lemans.sarthe.cci.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CFA CCI Le Mans Sarthe

Suivez-nous sur les réseaux sociaux









La formation

Programme

Programme - 3 blocs de compétences

BLOC 1 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Gérer administrativement le personnel de l'embauche au départ en passant par la rémunération
 - o Droit du travail : de l'élaboration du contrat à sa rupture
 - o Droit du travail : conflits et mesures disciplinaires
 - o Le système de rémunération : de l'approche globale à la gestion de la paie
 - o Le temps de travail dans l'entreprise
- Collaborer avec le conseil social et économique (CSE) et les instances sociales et de contrôle
 - · La mise en place et le fonctionnement des IRP
 - La négociation sociale et les accords collectifs de travail et les obligations d'information et de consultation du CSE.
- Assurer la communication et diffuser l'information sociale dans l'entreprise
 - o Organiser la communication RH
- Accompagner l'élaboration des dispositifs de prévention des risques professionnels
 - Santé au travail : prendre en compte les risques psychosociaux (RPS) et QVT
 - o Santé au travail : ergonomie, hygiène, sécurité (HSE)

BLOC 2 - DÉVELOPPEMENT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

- · Assurer le recrutement des collaborateurs
 - o L'embauche : du recrutement à l'intégration
- Participer et mettre en œuvre la politique de formation et de développement des compétences
 - o La politique de formation et de développement des compétences
- Favoriser le développement de carrière, de la mobilité interne et de la GPEC
 - o La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
 - o Approche individuelle de la gestion de carrière
- · Promouvoir l'éthique et la responsabilité sociale dans l'entreprise
 - RSE et éthique en RH
 - · Les outils de pilotage d'une politique éthique et responsable

BLOC 3 - ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL

- Identifier les enjeux et les impacts du digital
 - o Transformation des métiers et des modes de travail par la digitalisation
- Accompagner la transformation des métiers et des modes de travail
 - o Accompagner la transformation des métiers
 - o La réglementation liée au numérique dans l'entreprise
- Piloter la transformation et la digitalisation RH
 - $\circ~$ Le SIRH : du projet d'implantation à l'exploitation
 - o Mettre en place un réseau social d'entreprise
 - o Mettre en place le télétravail dans l'entreprise

Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance avec un rythme de formation entre le CFA et l'entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir-faire et un savoir-être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

Équipe pédagogique

Au CFA, un formateur référent suit votre parcours. En entreprise, un maître d'apprentissage ou un tuteur expérimenté est présent pour vous accompagner, vous former au métier et développer vos compétences professionnelles. Des points de parcours réguliers entre le CFA et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

- Salles informatiques équipées de logiciels professionnels
- Centre d'étude des langues
- Centre de ressources multimédia

Modalités d'évaluation et validation du diplôme

Validation des 3 blocs de compétences selon leurs modalités d'évaluation :

- Bloc 1 -Gestion des Ressources Humaines : un cas pratique
- Bloc 2 -Développement éthique et responsable des ressources humaines : deux dossiers et une présentation orale
- Bloc 3 -Accompagner les évolutions du travail et des métiers : une action collective et un dossier

Diplôme reconnu par l'État (niveau 6)

Pour savoir si la certification proposée par le CFA est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences, et passerelles, vous pouvez consulter : la fiche RNCP du diplôme

Validation blocs de compétences possibles : oui

t après



Mastère Manager en Stratégie et Développement des Ressources Humaines

Métiers & entreprises

Les métiers

Métiers de la gestion des RH:

- Chargé(e) de la gestion administrative du personnel
- Gestionnaire de paie et administration du personnel
- Assistant(e) RH

Métiers du développement RH:

- Chargé(e) du développement des RH
- Chargé(e) de mission RH
- Chargé(e) de formation
- Chargé(e) de l'emploi et des compétences
- Chargé(e) de recrutement ou encore consultant RH

Les entreprises

• Tous les secteurs d'activité : entreprises, cabinets conseil, collectivités locales et territoriales, structures associatives...































La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet cfa.lemans.sarthe.cci.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)